



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,  
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT**

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Direction Générale des Soins de Santé  
DM-Datamanagement  
Cellule TCG & Audit

A l'attention

- Directeur Général
- Directeur Médical
- Responsable RHM

NOS RÉF. : DM/OMZ-CIR/n.26\_14

DATE : **27-10-2014**

CONTACT : Arabella D'Havé

TEL. : 02/ 524 86 85

E-MAIL : [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)

**Objet: Appel à candidatures - Codage du Résumé hospitalier minimum (RHM), année d'enregistrement 2015, période de janvier à mars inclus, sur la base d'ICD-10-BE.**

Madame, Monsieur, Docteur,

L'arrêté royal du 10 avril 2014 modifiant l'arrêté royal du 27 avril 2007 déterminant les règles suivant lesquelles certaines données hospitalières doivent être communiquées au ministre qui a la Santé publique dans ses attributions a été publié au Moniteur belge du 28 mai 2014. Cet arrêté prévoit la transition de l'ICD-9-CM vers l'ICD-10-CM et l'ICD-10-PCS (abrégés ci-après en ICD-10-BE) au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Cette transition entraîne aussi les modifications nécessaires sur le plan technique pour le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Afin de pouvoir tester l'efficacité et l'efficacité des modifications techniques apportées, nous lançons un appel à candidatures pour le codage du Résumé hospitalier minimum (RPM), année d'enregistrement 2015, période de janvier à mars inclus, sur la base de l'ICD-10-BE.

Les modalités de cette candidature sont précisées en annexe. Pour toutes questions et informations complémentaires, adressez un e-mail à Mme Arabella D'Havé, chef de cellule Terminologie, Classification, Groupement & Audit ([arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)).

Veuillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Dr Ingrid Mertens  
Chef de service Datamanagement

Christiaan Decoster  
Directeur général

.be

**Appel à candidatures  
Codage du Résumé hospitalier minimum (RHM)  
année d'enregistrement 2015,  
période de janvier à mars inclus,  
sur la base d'ICD-10-BE**

**Objectif**

Tester l'efficacité et l'efficience des modifications techniques apportées pour l'introduction et le contrôle du Résumé hospitalier minimum (RHM), année d'enregistrement 2015, période de janvier à mars inclus, pour tous les séjours à enregistrer par codage fidèlement à la réalité, au moyen d'ICD-10-BE et selon les instructions d'enregistrement et les règles de codage en vigueur et/ou disponibles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Conditions**

- Le projet sera réalisé en vertu d'un contrat conclu pour une durée de 5 mois, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et expirant le 31 mai 2015. La base de ce contrat est un contrat B4 conclu conformément à l'arrêté royal du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du budget des moyens financiers des hôpitaux, en tenant compte des éléments suivants:
  - le projet faisant l'objet de ce contrat répond aux critères mentionnés à l'article 69, §1 de l'arrêté royal précité; et
  - les moyens budgétaires nécessaires à cet effet seront mis à disposition.
- Pour chaque candidat, un tarif forfaitaire de 25.000 euros sur base annuelle est prévu. Cette somme est allouée par le biais du Budget des moyens financiers.
- Les données enregistrées sont introduites et finalisées via PortaHealth au plus tard le 31 mai 2015.
- Votre hôpital ne connaît aucun retard dans l'introduction du Résumé hospitalier minimum de périodes antérieures.

**Dépôt des candidatures**

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 10 décembre 2014 inclus. Les candidatures motivées sont à envoyer par e-mail (jusqu'au jour de la date limite d'inscription du 10 décembre 2014) au format PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIFF à l'adresse [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be), avec la mention suivante dans la ligne d'objet: ICD-10-BE – Call For Candidates – RPM2015.

Deux hôpitaux candidats seront sélectionnés.

Pour toutes informations complémentaires sur l'appel à candidatures, contactez Arabella D'Havé – Chef de cellule Terminologie, Classification, Groupement & Audit  
mailto: [arabella.dhave@health.belgium.be](mailto:arabella.dhave@health.belgium.be)